



Association des Vacances Familiales



Retissage de liens

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

Colette Sierro Chavaz, coordinatrice



Table des matières

1	Le mot du Président	4
2	L'Association Vacances Familiales en 2017	5
3	Fonctionnement et Organigramme	5
3.1	Visions, valeurs et missions	5
3.1.1	Vision :	5
3.1.2	Mission et objectifs :	6
3.1.3	Valeurs :	6
3.2	Fonctionnement.....	6
4	Les activités 2017	7
4.1	Réflexion de la coordinatrice et du coordinateur	7
4.2	Les séjours 2017	8
4.2.1	Séjours week-ends	8
4.2.2	Séjours semaines	9
4.2.3	Inscriptions des familles	10
4.2.4	Relations avec les partenaires	11
4.2.5	Les cours de formation pour aide-moniteurs	11
4.2.6	Équipe accompagnante.....	12
4.2.7	Étudiant.e.s du module libre de la HETS en travail social de Sierre	12
4.2.8	Bilan des étudiants à la fin de chaque séjour	13
4.2.9	Fréquentation des familles aux séjours 2017	14
4.2.10	Partenariats	14
4.2.11	Les séjours 2017	16
4.2.12	Réalisation du concept de notre association.....	18
5	Les recherches de fonds	18
5.1.1	La situation financière des familles	18
5.1.2	Les Fondations et Associations qui nous ont soutenus cette année	19
6	Les évènements 2017	20
6.1.1	Le brunch de soutien à la Fondation Pierre Gianadda.....	20
6.1.2	Souper des bénévoles.....	20
7	Les relations avec la Haute Ecole de Travail Social à Sierre	21
7.1.1	Modules libres.....	21



8	La formation pratique	22
8.1.1	Propos recueilli sur le site de la HETS de Sierre	22
8.1.2	Nos deux étudiantes en FP1 et FP2	22
9	Les relations avec nos partenaires	23
9.1.1	Les Institutions	23
10	Présentation des comptes 2017	24
11	Organismes, Fondations et donateurs privés en 2017	25
12	Perspectives 2018	25
12.1	Soirée du 1 février 2018	25
12.2	Dates des séjours	26
12.3	Budget 2018	26
12.3.1	Frais offerts	27
13	Brunch 2018	27
14	Nouveau projet	27



1 Le mot du Président

Chère et chers membres,
Chères familles,
Chères et chers ami.e.s,

2017, une année riche et délicate ! En effet, sous l'effet de vents favorables depuis sa création en 2014, l'association s'est vu pousser des ailes. Un programme 2017 plus étoffé, des charges plus importantes, des délais de versements de dons différés, incertains ont fait que la situation financière de l'association est devenue plus tendue, inquiétante même dès le second semestre de l'année. Ces éléments préoccupants n'ont quasiment en rien altéré la pertinence et la réalisation des activités programmées. Malheureusement, la prudence a voulu que nous nous séparions, fin octobre 2017, avec son accord, de Christophe Thétaz que nous remercions pour son engagement, dans l'optique d'aborder 2018 dans une situation financière plus prudente, plus réaliste et dans une reconfiguration des tâches centrées exclusivement sur 4 séjours d'une semaine, sous la responsabilité de Colette Sierro Chavaz. La mission que nous nous sommes donnés repose pour une part prépondérante sur la récolte de fonds. Elle est également tributaire de l'engagement bénévole de nombreuses personnes (merci à elles) avec lesquelles nous souhaitons développer plus encore nos contacts et notre collaboration, à l'avenir. Pour terminer j'aimerais adresser mes remerciements aux membres du comité « mobilisés » de manière soutenue fin 2017 et début 2018.

Le président,
Christophe Boulé



2 L'Association Vacances Familiales en 2017

L'association des vacances familiales est née au mois de janvier 2014 à Sierre. Elle fut une suite logique d'un projet mis sur pied en novembre 2009 par une professeure de la HES SO de Sierre en Valais et des étudiants en travail social, la formulation du projet étant : « *Séjours de vacances destinés à des familles qui ne partiraient pas en vacances sans un encadrement spécifique* ».

Il s'est institué dans le cadre d'un module libre proposé aux étudiants de 2^{ème} année en travail social et s'est construit à partir d'observations et de collaborations avec des familles en situation de vulnérabilité. Des familles dont la majorité des enfants est placée en institution durant l'année et/ou des familles qui sont au bénéfice d'une curatelle éducative d'un service de la protection de l'enfant. D'autres, dont les parents et enfants sont réunis mais où des problèmes sociaux récurrents et problématiques ne leur permettent pas de partir en vacances sans un soutien de professionnels.

Dans le courant de l'année 2013 est apparu le besoin d'élargir l'offre d'accueil et le projet, d'engager un travailleur social à temps partiel afin qu'il organise, en collaboration avec le comité, plusieurs séjours durant l'année aux vues des demandes de plus en plus présentes des services sociaux, intervenants de l'Office de la Protection de l'enfants et curateurs.

En 2016, l'équipe s'étoffe avec l'initiatrice du projet à 40% qui revient compléter l'équipe composée dès lors d'un coordinateur à 60%, d'une coordinatrice à 40% et d'une étudiante HETS en formation pratique.

3 Fonctionnement et Organigramme

Stratégie et pérennisation : Comité

Organisationnel : Président et Comptable

Opérationnel : Coordinateur, Coordinatrice, Etudiant.e.s HETS et Bénévoles

3.1 Visions, valeurs et missions

3.1.1 Vision :

Un monde où les membres des familles ont la possibilité de se retrouver et de bénéficier de quelques jours de vacances ensemble dans un encadrement bienveillant et sûr tout au long de l'année.



3.1.2 Mission et objectifs :

Favoriser l'exercice de la parentalité pour des familles dont un ou les deux parents ont perdu durablement ou provisoirement leur droit de garde ou ayant des difficultés.

- Offrir aux enfants l'opportunité de consolider leurs liens avec leur père et/ou leur mère.
- Encourager le regroupement familial.
- Permettre à des parents de découvrir les compétences de leurs enfants et d'être reconnus par leurs enfants dans l'exercice de leur rôle parental.
- Offrir un espace de bien-être et de ressourcement
- Accueil inconditionnel

3.1.3 Valeurs :

Respect, non-jugement, authenticité, joie, enthousiasme

3.2 Fonctionnement

Un Comité de Pilotage structuré et compétent détermine les orientations prioritaires des projets à venir, en fonction de la demande croissante manifestée par les familles dans le besoin. Il est composé de 9 membres bénévoles actifs dans le champ de l'éducation et du travail social ainsi que du représentant des familles. Ces derniers sont élus par l'Assemblée Générale. Deux coordinateurs professionnels mettent en œuvre le projet. L'association comprend actuellement une cinquantaine de membres.

Au Comité :

Christophe Boulé, professeur à la HETS Isabelle Boin, éducatrice sociale à l'AEMO
Sandrine Perruchoud, comptable et directrice de Fingest SA
Damien Bellon, représentant des familles
Steve Germanier, éducateur à Cité Printemps
Delphine Délèze, assistante sociale
Laura Crittin, éducatrice sociale
Christelle Gay Balmaz, assistante sociale
Danièle Merle, éducatrice de la petite enfance

Coordinateur et Coordinatrice :

Christophe Thétaz, travailleur social
Colette Sierro Chavaz, travailleuse sociale



4 Les activités 2017

4.1 Réflexion de la coordinatrice et du coordinateur

C'est fort de 7 ans d'expériences au cœur de l'Association des Vacances Familiales que le concept d'apprentissage par les pairs émerge toujours plus précisément.

Il est l'explication entre autres de ces fins de séjours (7) où se quitter entre les familles, les étudiants, les bénévoles et les travailleurs sociaux, est un moment chargé d'émotions et d'espérance, celui de se retrouver...bientôt !

Sans idéaliser quoi que ce soit, chaque séjour a permis aux familles et aux intervenants de partager, d'échanger, d'observer et d'apprendre de l'autre.

Dans une micro vision, cet exercice se réalise de prime abord entre les parents et les enfants.

Le fait que les enfants ne vivent pas avec leurs parents durant l'année scolaire (placement en institutions ou familles d'accueil) et l'ambiance respectueuse entre les uns et les autres ainsi qu'une volonté d'apprendre et de comprendre, font partie du concept vécu au quotidien.

Nous observons durant les séjours une précarité sociale et familiale que les pères, mères et enfants ne cherchent pas à cacher.

Chacun.e ose être lui-même et une bienveillance s'installe, les uns et les autres sachant que les familles présentes traversent des difficultés semblables.

Il n'est pas rare de voir des parents prêter des habits à un enfant peu équipé pour la marche par exemple. Ou une maman donner un jeans de son fils à un jeune garçon qui n'en a qu'un pour tout le séjour en cours.

Lors du dernier séjour d'automne, alors que nous étions à 1500 mètres d'altitude, il nous a fallu deux jours pour réaliser qu'une des mamans qui se tenait toujours en jaquette ne le faisait pas par choix. Une escapade, en plaine, avec elle dans un vestiaire de deuxième main lui a permis de terminer le séjour en étant vêtue chaudement. !

Toutes les familles sans exception ont des difficultés financières, leurs statuts de personnes à l'aide sociale ou de rentier.e AI ne leur permettent pas d'achats inutiles.

Durant les séjours nous observons combien nous sommes au niveau des premiers besoins fondamentaux, que ce soit au niveau des vêtements ou de la nourriture.

Au niveau des activités les parents comme les enfants se réjouissent de tout ce qui est proposé.

La capacité d'émerveillement des familles est un levier durant tous les séjours. Cette capacité qui se double d'une reconnaissance pour les propositions d'activités diverses et de sorties dans les environs.

Boris Cyrulnik nous dit que la résilience est une capacité d'adaptation d'une personne suite à un traumatisme. Il ajoute que chaque traumatisme marque à vie et diminue le bien être.



Les personnes participant aux séjours sont toutes marquées, sans exceptions, par des traumatismes vécus. Nous observons également la répercussion des traumatismes sur les difficultés d'apprentissage des enfants au niveau scolaire.

Les séjours favorisent également une prise de paroles qui peut atténuer les ruminations que les participants vivent habituellement dans la solitude et l'isolement. « On ne s'est jamais occupé de moi comme aujourd'hui durant 15 ans de mon existence » s'est écrié un papa les larmes aux yeux.

Il venait de participer à une activité qui lui avait plu et nous nous étions occupés de deux de ses 5 enfants pendant ce temps-là. Sa femme étant à demeure en hôpital psychiatrique

4.2 Les séjours 2017

4.2.1 Séjours week-ends

Deux séjours « Week-ends » se sont réalisés au Chalet St-Nicolas de Flüe sur les hauts de Nendaz, en mai et juin. Ce chalet nous est mis à disposition gracieusement par la Fondation Ste Famille par l'intermédiaire de Cité Printemps à Sion. Ce lieu est bien adapté à nos besoins et peut accueillir 5 à 6 familles à la fois ainsi que l'équipe accompagnante. Les chambres de plusieurs capacités d'accueil différentes permettent d'y loger chaque famille indépendamment. La cuisine est préparée par des bénévoles.



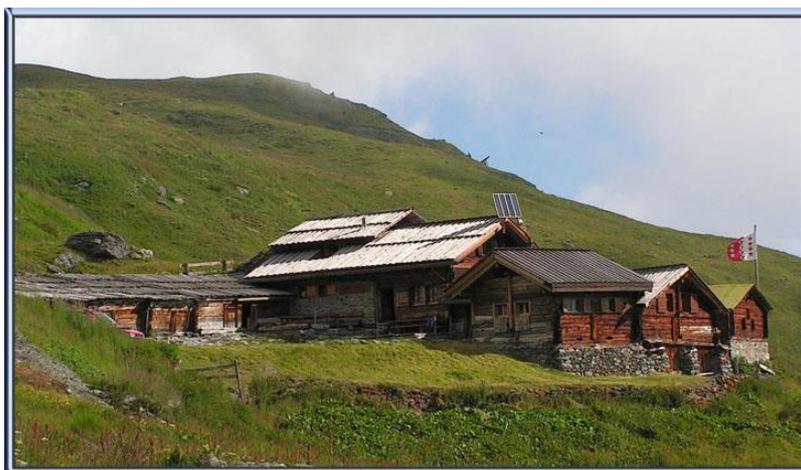
Nendaz – Juin 2017

Des activités variées sont proposées, comme des jeux de société, du chant, de la danse, de la gymnastique, des espaces bien-être et beauté, des bricolages, des ateliers culinaires, des promenades, des rencontres individuelles ou en groupe, etc... selon les participants et la météo. Les étudiants de la HETS-travail social de Sierre et les professionnels bénévoles vivent ces différents moments avec les familles.



Nous avons accueilli les participants le vendredi en fin d'après-midi, vers 18h00, à Sion et les avons raccompagnés le dimanche vers 16h30 au même endroit. Certaines familles ont leur propre moyen de locomotion, mais pour d'autres, nous devons organiser le transport et aller les chercher à leur domicile.

Un autre week-end s'est réalisé à la cabane d'Essertze (Val d'Hérens) avec 5 familles, la coordinatrice, une étudiante et trois bénévoles. C'est la deuxième année que nous réalisons un week-end en cabane à 2'300 m. d'altitude à la demande des parents.



Chalet d'Essertze – Septembre 2017

4.2.2 Séjours semaines



atelier de céramique avec une animatrice bénévole – juillet 2017

Quatre séjours « semaines » ont été organisés, séjours allant du lundi matin 10h00, rendez-vous en plaine, à Martigny, jusqu'au vendredi en fin d'après-midi., en février, juillet, août et octobre. À chaque séjour, entre 6 et 8 familles sont accueillies. Le nombre de familles dépend essentiellement du nombre d'accompagnants disponibles et du nombre d'enfants par famille. C'est un équilibre précieux à créer et à conserver tout au long du séjour. Les responsables y veillent avec attention.



Les 4 séjours se sont déroulés au Chatelard (frontière franco-suisse), aux Mayens de Chamoson pour les séjours d'été et à Evolène pour le séjour d'octobre



promenade sur les dessus d'Ovronnaz – juillet 2017

4.2.3 Inscriptions des familles

Quarante-deux familles ont participé aux différents séjours en 2017, dont 74 enfants. Seuls trois papas ont participé aux séjours. Les autres familles, soit 40, sont des familles où seules les mamans sont présentes durant les séjours. Deux familles inscrites ne sont pas venues et se sont désistées au dernier moment pour des raisons diverses : organisation, santé, angoisse, etc...

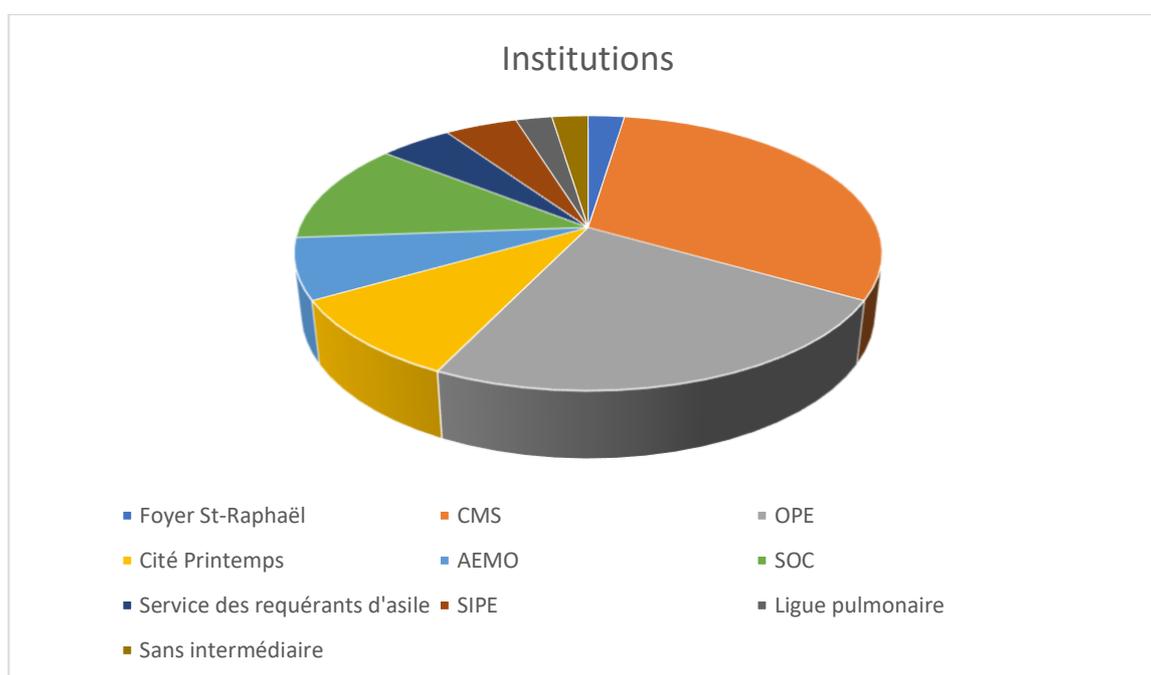
Quinze nouvelles familles se sont jointes au projet en 2017 soit par l'intermédiaire de services sociaux soit de leur propre chef.



4.2.4 Relations avec les partenaires

Les familles se sont inscrites par différents biais ou en liens avec nos partenaires dont vous trouvez la mention sur la page suivante.

Les relations avec les différentes institutions ou organismes se renforcent et une collaboration étroite se construit grâce aux fréquents contacts. L'impact du projet « Vacances Familiales » pour les familles est positif et contribue grandement à une amélioration, temporaire et/ou durable, de la santé des enfants et des parents, à travers l'augmentation de l'estime de soi, la mise en liens sociaux, les moments de détente et de loisirs, la créativité, l'entraide, le sentiment d'utilité, les activités de bien-être, les apprentissages... Et la liste n'est pas exhaustive.



4.2.5 Les cours de formation pour aide-moniteurs

Onze jeunes âgés de 16 à 18 ans et venant des familles elles-mêmes ont participé à deux reprises à deux jours de formation à Bourg St Pierre en Valais avec Madame A-D Lapouille, monitrice certifiée CEMEA de Genève. Le but de ces journées était de les former afin qu'ils puissent collaborer avec nous en tant qu'aides durant les séjours 2017 et suivants.

Quatre jeunes ont bénéficié de cette mesure et ont travaillé aux séjours de février, juillet et octobre 2017. Ils ont reçu un pécule à la fin du séjour. Le but de leur participation est bien sûr de nous aider mais également de leur faire découvrir des activités possibles et pourquoi pas, une profession future.



Cours de formation pour aides moniteurs

4.2.6 Équipe accompagnante

Le budget 2017 a prévu 2 postes salariés respectivement à 60 et 40 % celui du coordinateur et de la coordinatrice. Les autres accompagnants s'investissent dans l'association comme bénévoles. À chaque séjour ont participé des étudiants, des bénévoles, des cuisiniers et un médecin.

4.2.7 Étudiant.e.s du module libre de la HETS en travail social de Sierre

Dix-neuf étudiant.e.s ont participé au projet « Vacances Familiales » dans le cadre de leur module de formation dit « Module libre ». Chacun.e a fourni environ 150 heures de travail.

À chaque séjour, 2, 3 ou 4 étudiant.e.s étaient présentes et se sont investis dans la préparation, la mise en place des activités et l'accompagnement des familles. Chaque étudiant.e était référent.e d'au moins 1 famille et avait le souci que tout se passe bien durant le séjour. Avant le séjour, l'étudiant.e a rendu visite à la famille à son domicile afin de faire connaissance, d'établir un lien de confiance, d'évaluer ses besoins, de rassurer...

Les soirées lors des séjours se terminaient par une rencontre « étudiantes – travailleurs sociaux » afin de partager les événements de la journée, d'échanger sur les ressentis et difficultés, préparer la journée suivante C'est toujours un moment important et précieux. Ce que nous vivons, observons ou ressentons est parfois bouleversant, interpellant, dérangeant ou surprenant. Ce partage permet à chacun de déposer et d'apprendre le métier.



4.2.8 Bilan des étudiants à la fin de chaque séjour

La HETS demande que les étudiant.e.s rédigent des rapports à la fin de chaque séjour réalisé avec des critères d'évaluation précis.

Deux extraits : « ...J'ai été impressionné de voir à quel point la communication et l'entente au sein des familles s'amélioraient au fil du séjour. J'ai l'impression que les familles observaient énormément le savoir-faire des étudiants mais aussi des autres familles et étaient très preneurs des conseils des uns et des autres. A mon sens le contexte de vacances permet cela. Les familles n'ont pas de pression (travail scolaire, soucis du quotidien etc...) Nous étions là pour vivre ensemble et non pour juger. Je pense sincèrement que ce genre de séjour peut être très bénéfique et peut aider les familles dans leur pouvoir d'agir ». Esaïe.

« ...Les Vacances Familiales permettent donc de faire découvrir aux participants de nouvelles activités et de nouveaux centres d'intérêts qu'ils pourraient exercer dans leur vie, hors du cadre des vacances familiales... Ces vacances permettent également aux membres des familles de se retrouver et de se (re) découvrir dans un nouveau contexte. J'ai observé également que les habitudes de la technologie sont omniprésentes auprès des familles et que durant les séjours, d'une part nous n'avons pas de réseau de qualité en montagne mais surtout le nombre d'activités proposées favorise le lâcher prise de toutes tablettes et ordinateur par les enfants.

J'ai entendu une fillette de 10 ans s'exprimer ainsi : « ici c'est bien car mes petits frères et sœur ne passent pas la journée devant la télévision ».

Ces séjours permettent aux parents de passer tout simplement des moments en famille dans un cadre convivial, de partage et de solidarité. » Lorélie



4.2.9 Fréquentation des familles aux séjours 2017

Séjours	Familles		Enfants		Parents/Enfants	
JOURNEES						
février	7x2j	14	14x2j	28	21x2j	42
Mai	6x2j.	12	11x2j.	22	17x2j.	64
Juin	6x2j.	12	8 x2j.	16	14x2j.	28
Juillet	8x5j.	40	14x5j.	70	22x5j.	110
Août	8x5j.	40	15x5j.	75	23x5j.	115
Octobre	7x5j.	35	12x5j.	60	19x5j.	95
		154		284		443
					TOTAL Journées d'accueil	

Les séjours nous permettent de totaliser 443 journées d'accueil.

4.2.10 Partenariats

Des liens étroits se sont tissés notamment avec Cité Printemps, Ste Agnès, l'AEMO, les différents services de l'OPE, la ligue Pulmonaire, la Croix Rouge, l'OSEO, certains services des CMS régionaux, les bureaux de réfugiés. De nouveaux contacts sont entrepris auprès de St-Raphaël, de Don Bosco et des bureaux de curatelles. C'est un travail de longue haleine qui permet une collaboration étroite et adéquate.



Organismes et services sociaux en Valais

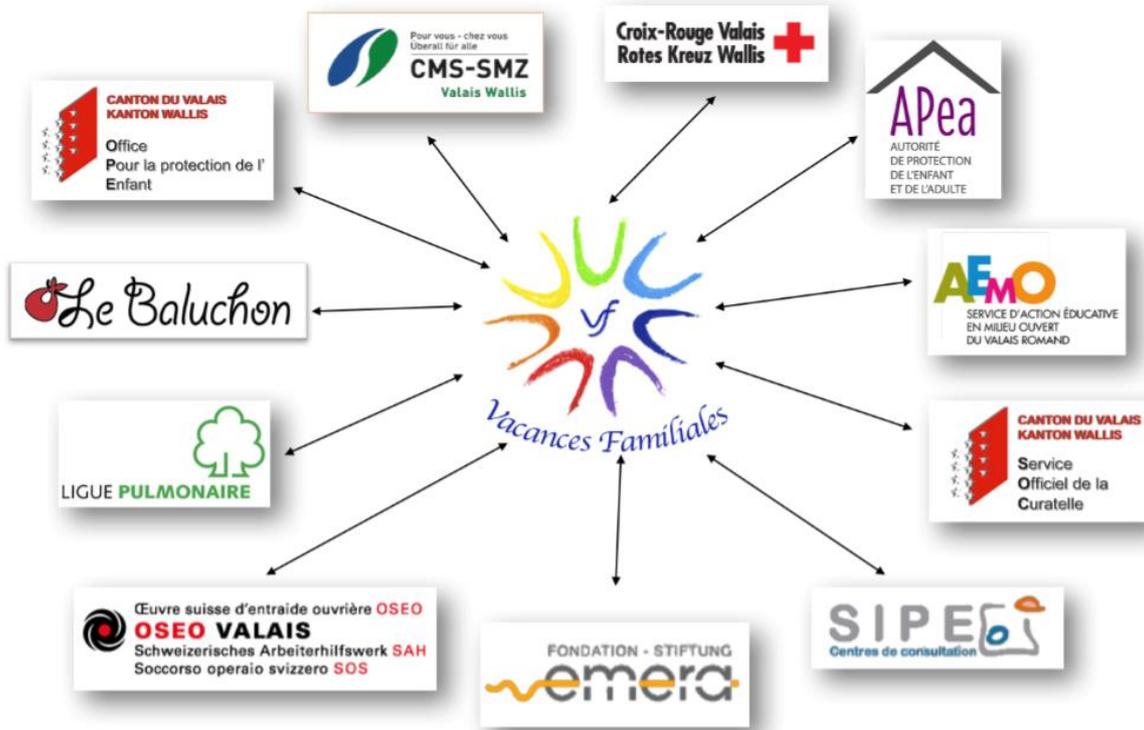


Illustration 1 : Organismes et services sociaux en Valais

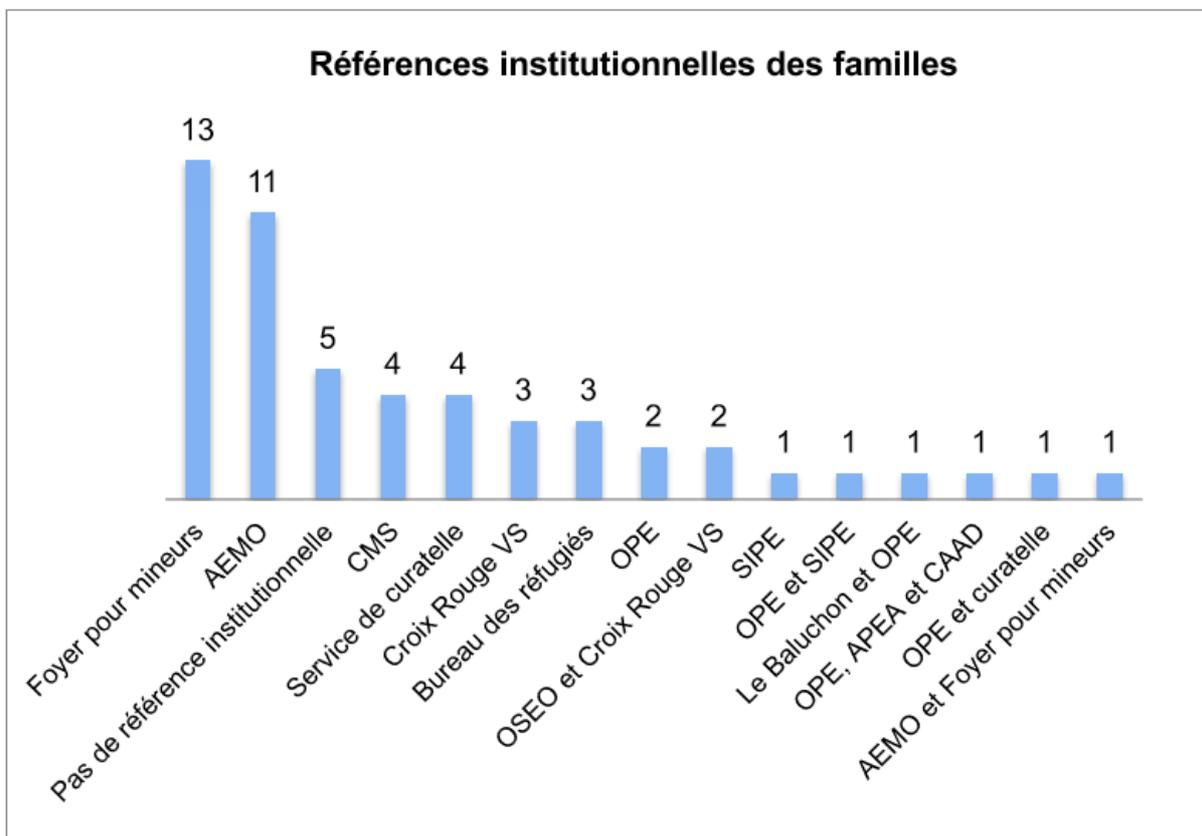


Illustration 2 : Références institutionnelles des familles



4.2.11 Les séjours 2017

3 Week-ends :

CHALET ST NICOLAS DE FLUE A HAUTE NENDAZ

- Du 12 au 14 mai : 6 familles
 - 6 mamans
 - 2 papas
 - 8 enfants
 - 4 accompagnants
 - 1 cuisinier
- Du 16 au 18 juin : 6 familles
 - 6 mamans
 - 1 papa
 - 11 enfants
 - 2 cuisiniers
 - 4 accompagnants

A LA CABANE D'ESSERTZE (2200m. au –dessus d'Hérémece)

- Du 2 au 3 septembre : 5 familles
 - 5 mamans
 - 9 enfants
 - 5 accompagnants

4 Semaines :

AU CHATELARD

- Du 27 février au 3 mars : 7 familles
 - 6 mamans
 - 1 papa
 - 14 enfants
 - 1 cuisinier
 - 1 aide cuisinière
 - 3 accompagnants
 - 2 aides-moniteurs



AU MAYENS DE CHAMOSON

- Du 9 au 13 juillet : 8 familles
 - 2 pères
 - 7 mères
 - 1 couple sinon famille monoparentale
 - 13 enfants
 - 6 étudiant.e.s
 - 2 aide-moniteurs
 - 2 travailleurs sociaux
 - 1 médecin
 - 3 bénévoles à la journée (pour ateliers artistique)
 - 1 cuisinier
 - 1 aide de cuisine
- Du 31 juillet au 4 août : 8 familles
 - 4 pères
 - 6 mères
 - 2 couples sinon familles monoparentales.
 - 3 travailleurs sociaux
 - 1 psychologue
 - 7 étudiants.e.s
 - 2 aides moniteurs
 - 1 cuisinier
 - 1 aide de cuisine

A EVOLENE AU CHALET « LA CORDEE »

- Du 23 au 27 octobre 2018 : 7 familles
 - 3 pères
 - 5 mères
 - 1 couple et 6 familles monoparentales
 - 5 étudiant.e.s
 - 2 travailleurs sociaux
 - 1 bénévole cinéaste (pour reportage vac. Fam)
 - 1 cuisinier
 - 1 aide de cuisine



4.2.12 Réalisation du concept de notre association

Durant les mois de septembre, octobre et novembre 2017 nous avons effectué une recherche, réalisé des questionnaires pour les familles, les institutions et nos partenaires.

Notre travail s'est également appuyé sur l'approche de Marc-Henry Soulet au sujet du travail social palliatif, Université de Fribourg.

Ce Concept que nous avons également intitulé « Retissage de Liens » est un travail en profondeur sur les réalités de nos familles aussi bien au niveau social que professionnel. Il donne la parole aux familles par les questionnaires établis et aux différents partenaires institutionnels.

Ce document est disponible à notre secrétariat et peut être envoyé selon demande.

5 Les recherches de fonds

La recherche de fonds est un poste important et occupe un pourcentage de travail évident. Chaque année, il faut renouveler les apports financiers. Certains organismes comme Cala Sannitica, fonds spécial privé géré par la Chaîne du bonheur, SOS Enfants de chez Nous, la Dîme de l'alcool Valais par le service de la protection de l'enfant (OPE), la Fondation Gianadda, la Fondation Ste-Famille à Sion, la HETS Travail social de Sierre s'investissent dans un soutien pérenne, qu'il faut toutefois relancer. Cependant, il faut sans cesse rechercher d'autres soutiens et d'autres fondations.

5.1.1 La situation financière des familles

La situation sociale des familles selon le schéma ci-dessous met bien en évidence les sources de revenus des parents, pères, mères et le fait que le montant de 100 frs que nous demandons par séjour, quel que soit le montant de personnes par famille est une somme importante pour la plupart.

Quand les parents sont à l'aide sociale ce n'est pas cent francs en plus qu'ils reçoivent lorsqu'ils viennent à un séjour mais soit ce montant est déduit de leur montant mensuel soit l'assistante sociale cherchera une fondation qui soutient les familles pour payer le séjour et octroiera cette somme.

Sur une cinquantaine de familles, seules deux n'ont pas honoré la facture envoyée par notre association. A la vue des carences vestimentaires observées durant les séjours qu'ils ont fréquentés nous n'avons pas réclamé à nouveau.



Par contre les familles deviennent de plus en plus conscientes que nous devons chercher de l'argent pour le bon fonctionnement des séjours. C'est pourquoi, s'ils peuvent collaborer lors d'un événement pour nous aider, ils le font volontiers.

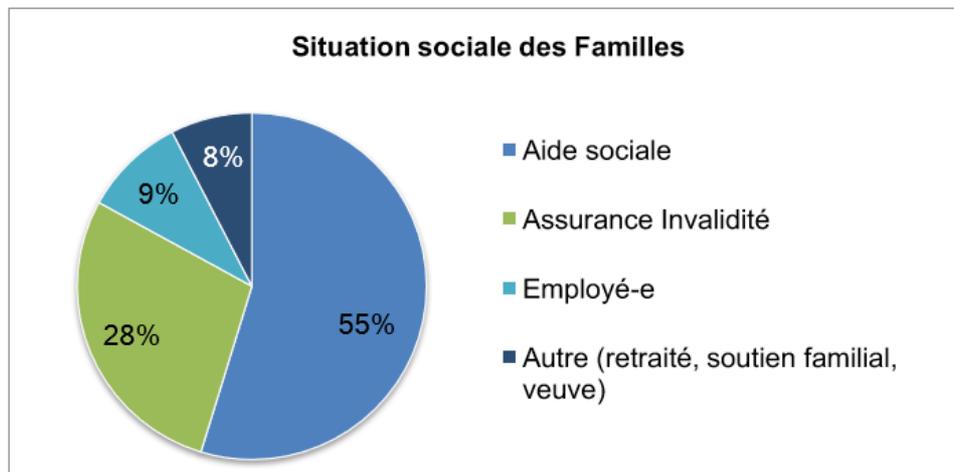


Illustration 3 : Situation sociale des familles

5.1.2 Les Fondations et Associations qui nous ont soutenus cette année

Nous adressons un merci particulier à toutes les Fondations et Associations qui nous ont apporté leur soutien.



Illustration 4 : Fondations et Associations



6 Les évènements 2017

6.1.1 Le brunch de soutien à la Fondation Pierre Gianadda

Monsieur Léonard Gianadda met gracieusement depuis trois ans, à la disposition de notre Association, ses jardins situés à la rue du Forum 59 à Martigny. Fondation de renom qui draine des centaines de milliers de visiteurs chaque année.

Lors du brunch qui a eu lieu le 10 juin 2017 la journée s'est déroulée avec plus de 200 personnes et 14 familles de l'association autour d'activités ludiques et la possibilité de se restaurer. Les étudiant.e.s avaient cuisiné des plats salés et sucrés. Le prix d'entrée à la journée, repas compris, s'élevait à 70 frs.

C'est la Bayardine, groupe médiéval de Saillon qui a animé l'après-midi avec des artistes et des décors de toute beauté. La météo, très favorable, a permis d'utiliser l'ensemble des jardins extérieurs et pour les invités, de déambuler également gratuitement dans la fondation afin de visiter l'exposition Hodler, Monnet et Munch présente à cette période.



Brunch 2017 – Animation par la Bayardine

6.1.2 Souper des bénévoles

Le 1 décembre 2017 a eu lieu à Martigny le souper des bénévoles qui avaient, en tant que cuisiniers, aides durant les séjours au niveau de l'intendance, chauffeur, médecins, moniteurs de grimpe, responsables d'ateliers artistiques tels que céramique, peinture, faïence et décorations diverses participé aux différents séjours de 2017.

C'est l'étudiante en formation à cette période là qui a cuisiné et plus de trente personnes ont répondu favorablement à l'invitation.

Ce fut un beau moment, à renouveler chaque année, dans un esprit de reconnaissance auprès des personnes qui nous soutiennent.

Témoignage de Enrique, médecin bénévole :



Enrique a participé à de nombreux séjours depuis 2012. En 2017 il s'est joint au séjour du mois d'août. Il nous dit :

« C'est bon pour ces familles de se retrouver ensemble. Elles oublient leurs soucis et participent de bon cœur aux activités. J'aime faire du vélo avec les participants, ça permet de créer des contacts simples et d'échanger »

7 Les relations avec la Haute Ecole de Travail Social à

Sierre

7.1.1 Modules libres

Propos de l'école à l'intention des étudiants :

« L'objectif du module libre est de permettre aux étudiant·e·s de personnaliser une fraction de leur formation. C'est une occasion unique pour développer des projets concrets, dans le cadre des études bachelor, en partenariat avec une institution sociale et/ou culturelle. Doté de grandes possibilités de choix, ce module est obligatoire pour l'obtention du diplôme.

En février de chaque année est lancée une "foire aux projets" au cours de laquelle les étudiant·e·s de deuxième année de bachelor s'organisent par groupe de 4 à 6 personnes autour d'un projet visant à répondre à une situation insatisfaisante. Au cours d'une période de 18 mois maximum, les étudiant·e·s expérimentent l'ensemble du processus que constitue la gestion de projet en travail social. Chaque groupe projet doit être en mesure, sur la période allouée, de contacter l'institution mandataire, de négocier et de définir les modalités de partenariat avec celle-ci, d'organiser les modalités du travail en équipe, d'effectuer le diagnostic, de définir l'objectif visé et les actions à mener avec la population cible et le ou les partenaire.s, d'établir le budget et de lever les fonds nécessaires, de mettre en oeuvre les actions, d'évaluer et de valoriser le projet. Chaque groupe projet bénéficie d'un coaching de la part d'un collaborateur ou d'une collaboratrice de la Haute Ecole de Travail Social de la HES.SO Valais - Wallis. »

Le module libre des Vacances Familiales a été mis sur pied en 2010 avec huit étudiants et une professeure de la HETS. A cette époque il n'y avait qu'un séjour par année. Dès 2014 il y a eu quatre semaines par année et trois week-ends. Le nombre des étudiants a varié de huit à dix-neuf étudiants par année.

En 2017 dix-neuf étudiants ont participé aux différents séjours.



Ce module est un module qui permet l'obtention de cinq crédits durant la formation bachelor de travail social pour un montant de cent cinquante heures individuellement.

Ce projet a beaucoup de succès auprès des étudiants pour la raison qu'ils expriment ainsi : « *C'est le seul endroit de formation qui nous permet d'être en relation avec des parents et des enfants* ».

8 La formation pratique

8.1.1 Propos recueilli sur le site de la HETS de Sierre

« Basée sur l'intégration réciproque de la théorie et de la pratique, la formation en alternance favorise l'appropriation des apports théoriques et méthodologiques par la confrontation des étudiant-e-s aux réalités professionnelles.

Les périodes de formation sur le terrain, dans une institution partenaire de la HETS, permettent aux étudiant-e-s de développer progressivement les compétences professionnelles, relationnelles et sociales requises, sur les trois axes suivants :

- la connaissance du milieu institutionnel et de la profession
- la compréhension des problématiques sociales et des besoins des bénéficiaires, usagers et usagères
- la pratique de l'intervention en travail social.

La formation pratique invite également les étudiant-e-s à acquérir une attitude réflexive les conduisant à interroger leur pratique et à faire émerger de nouveaux savoirs.

Encadrement et contrat tripartite

L'étudiant-e, la HETS et l'institution qui constitue le lieu de formation pratique sont partenaires de la formation. L'institution désigne un praticien-formateur ou une praticienne formatrice (PF) chargé de l'encadrement pédagogique de l'étudiant-e. Celui-ci ou celle-ci doit être titulaire du certificat post-grade de praticien formateur HES ou au bénéfice d'une équivalence reconnue par la HES-SO.

Les engagements contractuels de chacun des acteurs et les objectifs d'apprentissages de l'étudiant-e sont fixés dans un contrat pédagogique tripartite signé par l'étudiant-e, un-e enseignant-e de la HETS (réfèrent-e processus de formation - RPF) et le praticien-formateur ou la praticienne formatrice. »

8.1.2 Nos deux étudiantes en FP1 et FP2

Durant l'année 2017 nous avons accueilli deux étudiantes en formation pratique. Une qui a réalisé son premier stage de FP1 et une autre son deuxième stage de FP2.

La coordinatrice de l'association a un certificat post-grade de praticienne formatrice et a suivi les étudiantes durant leur stage dans le cadre de notre association.



Elles ont collaboré à toutes les rencontres et aux activités durant la période de leur stage. Elles ont vécu les séjours avec les familles en lien avec leurs dates de stage.

Marie en formation pratique chez nous nous dit : *« ...j'ai réalisé le module libre dans le cadre des Vacances Familiales et cela m'a beaucoup plu. C'est pour cela que j'ai souhaité faire ma formation pratique dans le cadre des Vacances Familiales. J'aime passer du temps avec les familles, être témoin des liens qui se créent. Je peux exercer un travail varié aussi bien avec les familles et durant les activités diverses. Ce travail diffère passablement du travail en institution. »*

9 Les relations avec nos partenaires

9.1.1 Les Institutions

Les institutions qui nous contactent pour de jeunes mineurs ou pour des parents, placés eux-mêmes en institution (CAAD) ou sous curatelles, savent que la famille est représentée au sein de notre Association, quel que soit son profil.

Elles nous font confiance et savent que nous sommes reconnus par le service officiel de la protection de l'enfant en Valais (OPE).

Nous sommes également reconnu d'utilité publique par l'Etat du Valais mais sans aide financière de leur part pour l'instant.

Une nouvelle institution nous a contactés en été 2017, l'Institut St Raphaël. Suite à une information que nous avons donnée dans leur foyer, un jeune de 15 ans dont le père est âgé de 75 ans et vit au Nord de la Suisse, a demandé à se joindre à nous. Ce jeune a passé 5 jours avec son papa à Evolène au séjour d'octobre. Ils se sont côtoyés. Se sont apprivoisés et l'un comme l'autre a pu pendant quelques instants s'émerveiller des attitudes et des compétences réciproques.

Ci-dessous les institutions avec lesquelles nous sommes en contact le plus régulièrement.



Illustration 5 : Institutions sociales en Valais

10Présentation des comptes 2017

Est en main de notre fiduciaire qui attend qu'ils soient vérifiés par le vérificateur des comptes pour notre assemblée générale qui aura lieu le 1 mai 2018 à Sion.

Madame Sandrine Perruchoud, notre comptable est atteignable par téléphone ou par mail si nécessaire. Dès la vérification des comptes nous vous transmettrons les documents complémentaires à ce rapport.

Ses coordonnées : Sandrine Perruchoud Fingest Sàrl
Fiduciaire et Révision NOFIVAL
C.P 759
1920 Martigny
Tél : +41 27 722 47 57
Sandrine.perruchoud@nofival.ch



11 Organismes, Fondations et donateurs privés en 2017

Nous adressons nos chaleureux remerciements à tous les Organismes, Fondations et donateurs privés qui nous ont soutenus en 2017.

• Fonds spécial privé Cala Sannitica, Géré par la Chaîne du Bonheur :	50'000.-
• SOS Enfants de chez nous :	10'000.-
• Fondation Paul et Marcelle Blondin	5'000.-
• Dîme pour l'alcool par l'Etat du Valais	3'500.-
• Tonet Fundraising	2'500.-
• Fondation Pape François	2000.-
• Fondation Gianadda	2000.-
• Kiwanis Sierre	1000.-
• Le Duathlon de Fully	1900.-
• Banque Cantonale Valaisanne	1000.-
• Projuventute	1000.-
• Verein DARE	1000.-
• Croix-Rouge	1000.-
• Commune de Fully	1000.-
• Relais Solidaire	630.-
• Projuventute Sierre	220.-
• Don Brunch	826.-
• HETS (2 modules libres avec encadrement professionnel)	6000.-
• Dons divers	14'297.-

12 Perspectives 2018

12.1 Soirée du 1 février 2018

Jean Troillet, un des parrain de notre association a projeté son film « Une amitié pour deux 8000 » à l'aula des Creusets à Sion. Plus de 250 personnes étaient présentes. Le bénéfice de la soirée a été versé intégralement à notre association.



12.2 Dates des séjours

Semaine en hiver aux Briesses/Montana

- Du 12 au 16 février 2018



Semaines à La colonie de Loutze

- Du 09 au 13 juillet 2018

- Du 13 au 17 août 2018



Semaine au Chalet la Cordée à Evolène

- Du 15 au 19 octobre 2018



Illustration 6 : Dates des séjours 2018

12.3 Budget 2018

Budget Vacances Familiales 2018				
Charges	Salaires	Coordinatrice 40% brut	37740,00	2880.- x 12 mois
		Charges sociales et assurances travailleur social	600,00	
		animateurs/ éducat/ cuisine/ aides	5000,00	défraiements cuisinier et mandat ext.
		Stagiaire HES	5500,00	5 mois
		Charges sociales	500,00	
	Total frais salariaux	47340,00		
	Frais	Nourriture 20 journées	10500,00	35 pers X 15.-/jour X 20 jours
		Logement	11200,00	35 pers X 20.- par nuit X 16 nuits
		Matériel	500,00	
		Animations	4500,00	sorties / visites/ sport / animations
		Assurances RC	500,00	
		Transports assurances et entretien véhicule	5000,00	bus + défraiements km
		Frais Administratifs	1500,00	
		Dossiers informations et recherches de fonds	1500,00	Graphisme, impression flyer
		Total frais de fonctionnement	37200,00	
		TOTAL CHARGES	84540,00	
Produits	Entrées	Participation des familles (60 familles)	2800,00	100/28 familles
		Mandats PF	3800,00	frais accompagnement étudiants.
		Fondation Denantou	25000,00	reçu fin décembre, comptabilisé sur 2018
	demandes	Fondation privé Cala Sannitica	50000,00	En attente de confirmation
		Mamma		En attente de confirmation
	en cours	SOS Enfants de chez Nous	3000,00	En attente de confirmation
	TOTAL PRODUITS	31600,00		
	DEFICIT DE COUVERTURE	52940,00		



12.3.1 Frais offerts

Bureau, mis à disposition gratuitement par la Paroisse de Martigny.

Local, pour tout le matériel, mis à disposition gratuitement par Nicolas Taramarcaz, bénévole de notre association.

Lessives des draps, duvets et oreillers offerts par l'Institut de Cité Printemps à Sion.

13 Brunch 2018

Le 2 juin 2018 aura lieu notre traditionnel Brunch dans les jardins de la Fondation Gianadda. L'organisation sera assurée par les étudiants investis dans le module libre 2018. Au nombre d'une douzaine pour cette année.

Ils seront responsables de l'animation de l'après-midi en tenant compte des besoins des adultes comme des enfants dans un esprit festif.

Les étudiants ont également la responsabilité de trouver des fonds pour le projet par cet événement.

14 Nouveau projet

C'est avec joie qu'en janvier 2018 nous avons été contactés par le Foyer de Cité Printemps à Sion avec qui nous collaborons depuis le début du projet en 2010.

Les éducateurs et leur directeur nous ont toujours fait confiance et nous avons accueilli durant les séjours de nombreux enfants avec leur famille.

Leur demande est d'organiser, en plus des séjours que nous réalisons pour notre association, une semaine de vacances dans leur chalet de Nendaz avec quelques familles de leur institution.

Le séjour aura lieu du 2 au 6 juillet 2018 et précédera notre premier séjour des vacances familiales du 9 au 13 juillet 2018.

C'est une première pour nous et peut-être le début d'un nouveau challenge pour des institutions valaisannes.

L'institution participera financièrement à la réalisation de cette semaine.



Chalet St Nicolas de Flüe à Nendaz



Séjour d'été dans le Haut-Valais